

SYNDROME DU BEBE SECOUE

VENDREDI 23/09/2011

MARSEILLE

8h45 Présentation et objectifs du forum

Mme Isabelle BUROT- BESSON, assistante sociale et Me Marc-André CECCALDI, avocat associé, membres de France Traumatisme Crânien

9h00 - 10H00

Présentation des conclusions de l'audition publique : « Syndrome du bébé secoué : Quelle certitude diagnostique, quelles démarches pour les professionnels ? »

Dr Anne LAURENT-VANNIER, présidente du comité d'organisation et membre du jury de l'audition publique

Lien vers la présentation

10H50 - 11H15 Quelle organisation de la prise en charge ?

Dr Didier SCAVARDA, neurochirurgien, Hôpital de la Timone

Lien vers la présentation

11H15- 11H40 Quelles séquelles ?

Pr Brigitte CHABROL, pédiatre, Hôpital de la Timone

Lien vers la présentation **1ère partie** & **2nd partie**

11h40- 12H15 Discussion et intervention filmée

Pr Marcel RUFFO, pédopsychiatre, directeur médical de l'espace Méditerranéen de l'Adolescence, Marseille

12H15 - 12H45

14h00 - 14H25 Le point de vue du médecin légiste

Dr Caroline RAMBAUD, pédiatre et légiste, Hôpital Raymond Poincaré

14h25 - 14h50 Traitement judiciaire sous l'angle pénal

M. Jacques DALLEST, procureur de la République, TGI de Marseille

Lien vers la présentation

14h50 - 15H40 Traitement judiciaire sous l'angle indemnitaire

M. Jean-Louis NOLLET, responsable de l'indemnisation des préjudices corporels lourds au Fonds de Garantie des victimes infractions terrorisme (FTGI) et Me Marc-André CECCALDI, avocat associé, administrateur FTGI

Lien vers la présentation

16H00 - 17H00 Table ronde : le signalement et l'articulation des différents acteurs

17H15 - 17H30 Conclusion du forum